

Tour historique de la Lande saint Léger 6KM



Visorando

Tour historique de la Lande saint Léger en 7 étapes



Randonnée n°24621018

	Durée :	1h45
	Distance :	5.95km
	Dénivelé positif :	9m
	Dénivelé négatif :	9m
	Point haut :	148m
	Point bas :	138m

	Difficulté :	Facile
	Retour point de départ :	Oui
	Activité :	A pied
	Commune :	La Lande-Saint-Léger (27210)

Description

Commencez par indiquer le point de départ. Si l'accès est en voiture, précisez les possibilités concrètes de stationnement. Si l'accès peut se faire aussi en transports en commun, précisez le moyen et la ligne à utiliser.

(D) Départ de l'église de la Lande

L'église date du 12eme siècle , ce sont les seigneurs de la Lande ou Londe qui en sont les constructeurs.

Guillaume dit le "moine" de la Lande en est certainement l'auteur.

Elle a été construite vers l'an 1160;

Elle est transmise à l'abbaye de Mezidon Canon vers l'an 1200, jusqu'à la révolution.

Son clocher date du 14 eme siècle, pour protéger les habitants durant la guerre de cent ans et surveiller la voie romaine.

Les vitraux sont l'œuvre du verrier Henri Gerente, maître verrier qui a collaboré avec Viollet le duc entre autre.

Ces vitraux ont été posé dans les années 1960 à l'initiative du Chanoine Le Prieur, ils sont issue d'une chapelle privé à Bouquetot construite au 19eme siècle.

Il du cimetière multi centenaire environ 500 ans.

(1)

A cet endroit c'est joué une histoire assez peu banale de meurtre, qui aurait pu passer inaperçu dans les faits divers de l'époque.

La position géographique de cet endroit, fait que ce meurtre a pris une ampleur historique inattendu.

A cet endroit, trois communes sur quelques mètres se confondent : La Lande, Martainville et Bonneville la Louvet.

Nous sommes en 1672, Antoine de Passavant un Landais part pour chasser.

Malheureusement pour lui, il a empiété sur les terres de La seigneur de Martainville, Mme Deshommets.

Deux de ses domestiques chassent aussi en même temps , il s'agit de Guillaume Delamare (chandelier) et Pierre Lebon (cuisinier).

Notre landais se fait surprendre par les deux domestiques sur les terres de Martainville et l'histoire commence...

Les deux martainvillais lui demande de leur donner son fusil et de les suivre.

Antoine de Passavant refuse et décide de s'enfuir.

Points de passages

D/A La Lande eglise du 12eme siècle

N 49.299634° / E 0.363188° - alt. 147m - km 0

1 Meurtre de Antoine de Passavant

N 49.297363° / E 0.362247° - alt. 145m - km 0.37

2 Le chemin des écoliers de St léger sur Bonneville

N 49.299665° / E 0.355046° - alt. 140m - km 1.08

3 La moulière voie gallo romaine

N 49.30215° / E 0.341209° - alt. 148m - km 2.21

4 Le chateau

N 49.303255° / E 0.340597° - alt. 145m - km 2.34

5 Cidre et Calvados

N 49.306462° / E 0.340577° - alt. 138m - km 2.9

6 Quatre Paroisses

N 49.310513° / E 0.352861° - alt. 138m - km 4.08

D/A l'eglise

N 49.299772° / E 0.36345° - alt. 147m - km 5.95

Il essaye comme il peu de courir pour échapper à ses poursuivant mais en vain...il sera abattu par les deux compères de Martainville et décède...

L'histoire s'arrête pas ici...ici mais ou?

Car le landais à été tué sur les terres de ...Bonneville la Louvet !

La Baronne de Bonneville est furieuse, on ne tue pas impunément sur ses terres !!!

Les deux martainvillais sont arrêtés , jugés et condamnés à mort !

I'histoire ne s'arrête pas la.....

Une fois par an jusqu'à la révolution, une tradition épargne un prisonnier choisi le jour de l'ascension à Rouen. Cela s'appelait le privilège de la Saint Romain.

Saint Romain était évêque de Rouen au 7eme siècle, la légende raconte qu'un dragon rive gauche de Rouen désolait le secteur.

Saint Romain demanda de l'aide et personne à part un condamné à mort à accepté de lui venir en aide.

Le condamné à mort réussit l'exploit de dompter le dragon et depuis, chaque année un condamné à mort est gracié.

Pour notre histoire ce sera deux condamnés à mort qui seront graciés en 1672, après une procession dans les rues de Rouen en portant la fierté de Saint Romain.

(2)

Sur ce chemin ré-ouvert il y a quelques mois par des bénévoles de la commune, passaient les écoliers de la communes jusqu'au 20eme siècle.

La commune à fusionné avec Saint léger sur Bonneville en 1964, mais l'école était déjà commune pour les deux anciennes communes depuis 1880.

L'ancienne commune de Saint léger sur Bonneville à l'époque avaient 130 habitants et 15 élèves.

Le conseil municipal de l'époque, hésitait entre la commune de Bonneville la Louvet et La Lande pour scolariser ses enfants.

La Lande fut choisi, selon un critère de distance .

Les élèves auraient à parcourir de 2 à 5 KM pour aller à l'école, soit 10km par jour pour certain....

(3)

Vous venez de passer sur une voie gallo romaine depuis la D22 jusqu'ici.

Cette voie partait de Touques/Pennedepie direction le Bois Hellain, ou elle rejoignait une voie romaine principale: Lillebonne/Lisieux.

Cette voie secondaire s'appelait " la moulière ",car on remontait toute sorte de produits de la mer et notamment beaucoup de moules.

La Lande conserve 1 km de cette voie que vous retrouvez notamment aujourd'hui comme la D119 qui traverse le Theil en auge et Fourneville.

Cette voie permettait à l'époque de rejoindre surtout Lisieux et Pont Audemer pour tout les gros convois de matériel ou d'hommes en évitant les vallées et l'enlisement.

Des sondages ont permis de retrouver une couche de silex sur 20cm d'épaisseur et 2 m de largeur.

Cette voie a permis le développement du village et aussi l'anéantissement, surtout durant la guerre de cent ans.

- 9 Aout 1417, des détachements anglais sont envoyés à Lisieux, ils passent par la voie romaine (Henry 5 ,10 00 hommes et 1500 chevaux ont débarqué à Touques le 1er aout), et saccagent la commune.

- Mai 1426 une compagnie de Brigands(résistants) face aux envahisseurs anglais, ont attaqué de nuit le village et éclairé sa retraite en incendiant quinze bâtiments, étables granges ou maisons ;

Le célèbre "brigand" nommé par les anglais, mais plutôt résistant à l'occupant anglais, Guillaume de Halley, à terrorisé le secteur durant la guerre de cent ans.

Ses descendants ont possédé de nombreuses terres sur la Lande, cela explique la présence du blason des Halley sur une parti du blason de la commune.

(4)

Vous voici au cœur de la commune devant le château !!!

Il va falloir beaucoup d'imagination pour voir un château en face de vous à la place de ces hangars agricole!

Et pourtant il y avait bien un château fort ici des le 12 éme siècle voir avant....

Le centre du village jusque les années 1860 était bien ici.

La première école, mairie ,était au château avant de tout rapatrier vers l'église car le château tombait en ruine.

La position de ce château était stratégique, d'où le nom de la rue en face qui s'appelle le "Tourniquet";

En latin "Turnum", tout simplement un péage.

La voie romaine à même été décalée vers cette position pour que le péage s'effectue.

Le château fort à été détruit durant la guerre de cent ans et un manoir à été reconstruit au même endroit.

Les Parrin de Semainville ont été les derniers nobles dans ce manoir d'où la Pariniere.

(5)

Comment ne pas parler de la Lande sans parler de la pomme !

Quasiment 10% soit environ 80 hectares sont recouvert de pommiers !

Nous avons toujours un producteur de calvados, puisque la commune est géographiquement reconnue dans le pays d'auge.

"Calvados Camut."

La renommée de la commune pour la qualité de son cidre et son Calvados, à eu son apogée dans les années 30.

La commune à l'époque, remportait de nombreux concours à la barbe de toute les communes de la basse Normandie !

Les familles Bosquer, Noel et Camut étaient très souvent les meilleurs cidre et calvados de toute la Normandie !

(6)

Une curiosité géographique à cet endroit;

Quatre commune vous entoure : Beuzeville, Le Torpt, Martainville et La lande saint Léger !!!

7/

La Beaudouiniere, la terre des Baudouin.

Une famille ancestrale de la lande qui a donné plusieurs maire.

une famille de tisserands, et vous avez pu remarquer de part et d'autre de ce chemin des mares derrière les talus.

A cet endroit assez retiré du village, il y avait ce que l'on appelait un routoir.

C'est un lieu où l'on faisait rouir le lin au bord des mares. L'odeur était infect durant le rouissage, d'où l'éloignement des habitations pour ce type de lieu.

La culture du lin était très importante dans le secteur.

Retour à l'église !

A bientôt

La description doit s'achever par la référence au point d'arrivée : (A) pour une randonnée en ligne, (D/A) pour une boucle.

Informations pratiques

A proximité

Calvados Camut

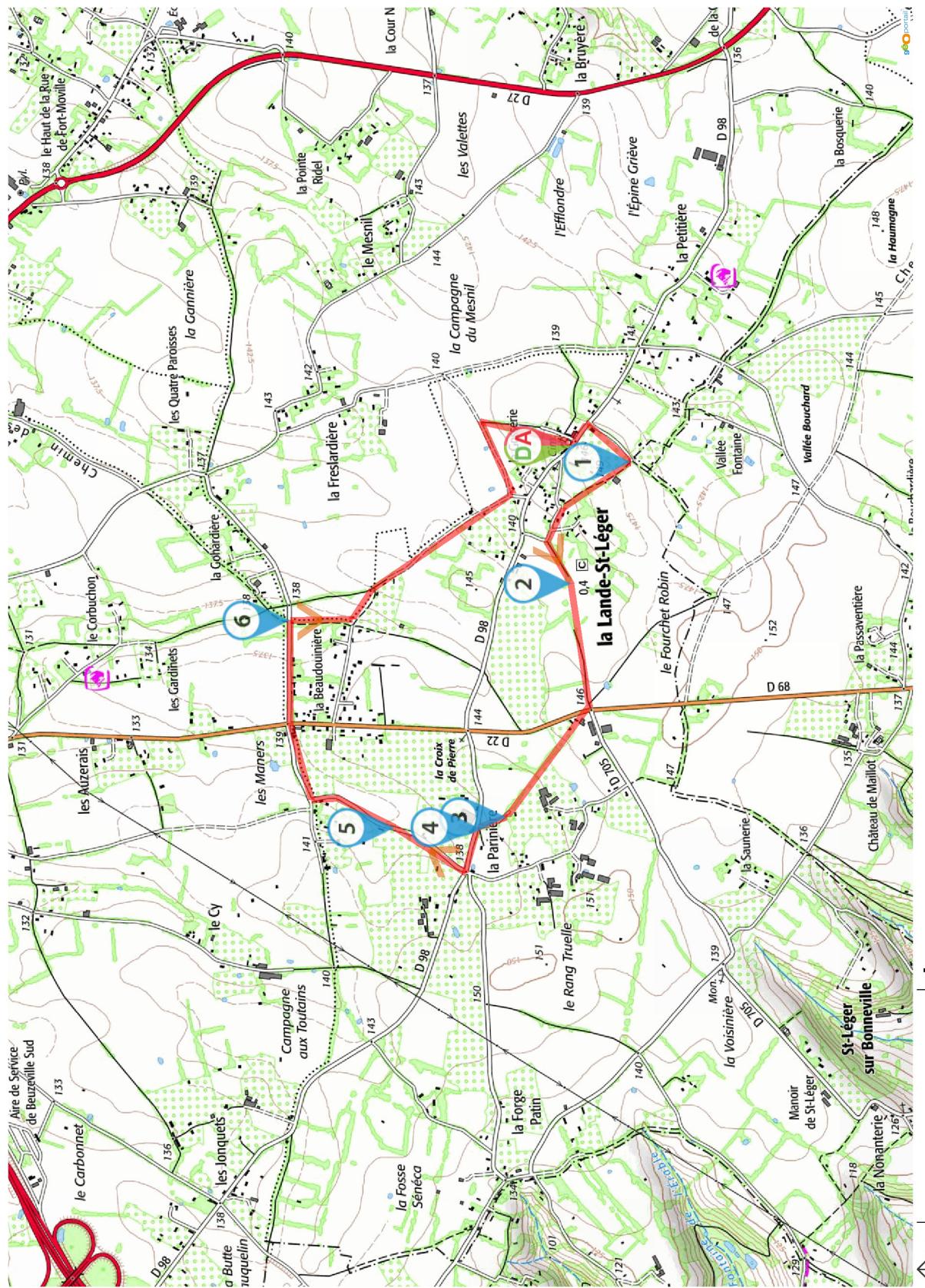
Croix de pierre

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/24621018>

Tour historique de la Lande saint Léger 6KM

Visorando

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

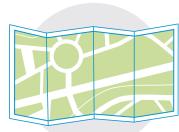
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



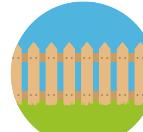
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.